

Inauguration de la nouvelle mairie de quartier – Maison France Services Plus de proximité, plus de services

La nouvelle mairie de quartier-France Services, opérationnelle depuis le 03 janvier 2022, **sera inaugurée le mardi 08 mars à 11h00** par Jean-Luc Bohl, Maire de Montigny-lès-Metz, et de Laurent Touvet, Préfet de la Moselle.

Depuis le 3 janvier 2022, **la mairie de quartier a déménagé : elle est passée du n° 41 au n° 39 de la rue du Président J.F. Kennedy**, dans les anciens locaux de la Poste. Si l'emplacement est quasiment le même, c'est au niveau des services proposés que des changements s'opèrent. Avec 93 m² au total, la nouvelle mairie de quartier s'offre un espace plus vaste et plus fonctionnel. La réfection des sols, des peintures et de la ventilation ainsi que le réaménagement intérieur ont nécessité 90 000 € de travaux. Une demande de subvention à hauteur de 80 % a été adressée à l'État dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

Un guichet polyvalent

La mairie de quartier propose désormais des permanences de la quasi-intégralité des services montigniens (CCAS, animation urbaine, état civil, affaires scolaires, service senior...) ainsi que **des antennes de la police municipale et nationale**. Comme auparavant, toutes les formalités administratives (papiers d'identité, inscriptions sur les listes électorales,...) seront accessibles grâce à un accueil polyvalent.

France services : un même lieu pour toutes vos démarches

L'offre s'étend à des nouvelles démarches administratives grâce à la labellisation France services. Ce dispositif récent regroupe en un guichet unique plusieurs services de l'État ou de ses partenaires :

- » les impôts ;
- » le ministère de l'Intérieur ;
- » le ministère de la Justice ;
- » Pôle emploi ;
- » la Caf (Caisse d'allocations familiales) ;
- » l'assurance maladie ;
- » l'assurance retraite.

Un agent supplémentaire est dédié à ce poste, financé par l'État à hauteur de 30 000 € par an. Il délivrera aux usagers une information de premier niveau (réponse aux questions, aide aux formalités administratives...) et les accompagnera dans leurs démarches en ligne (création d'adresse mail, constitution de dossiers...). Il pourra également recevoir les personnes victimes de litige, de conflit ou d'infraction et les conseiller en s'appuyant sur des référents au sein de chaque administration.

Point-justice : un accès au droit facilité

Conciliateur de justice, écrivain public, CLCV... : de nombreuses permanences en lien avec le droit étaient déjà proposées à la mairie de quartier. **Une permanence de l'Office Notarial TREIZE et MALHER**, le 2ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous), complète ce dispositif pour offrir un espace justice. Elles permettront aux Montigniens de bénéficier d'une aide juridique gratuite et confidentielle sur les différents sujets qui les préoccupent : famille, logement, travail, consommation... La mairie de quartier est un « Point-justice » pour l'ensemble des services juridiques qu'elle propose.

Des permanences de la Maison du Luxembourg

Le mercredi, sur rendez-vous de 10h à 12h, la Maison du Luxembourg de l'Eurométropole de Metz tiendra une permanence. Un service public de proximité supplémentaire au sein de la Mairie de quartier. Un accueil personnalisé pour répondre aux questions du quotidien que se posent les travailleurs frontaliers et leurs familles en matière de fiscalité, de prestations familiales, de chômage, de retraite et de remboursement de frais de santé.

Si elle avait déjà largement trouvé sa place auparavant, la mairie de quartier – France Services s'ancre encore plus dans son environnement proche grâce à sa nouvelle offre de services. De nouvelles missions qui ne manqueront pas de renforcer sa place dans la vie quotidienne des Montigniens.

Nouvelle Mairie de quartier – Maison France Services

En chiffres

39 rue du Président J. F. Kennedy

Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 03 87 57 41 60

mairiedequartier@montigny-les-metz.fr

- 93 m² de surface
- 90 000 € de travaux d'aménagement
- 1 agent dédié France services

Site web : [Mairie de quartier et permanences](#)

Contact presse

Emilien CUNAT

03.87.55.74.25 / 06.60.16.86.90

emilien.cunat@montigny-les-metz.fr